

TRANSPORT SCOLAIRE 2020-2021

Guide tarifaire



La mobilité des personnes au sein de l'Agglomération et vers l'extérieur du territoire via l'offre de transport en commun est un enjeu essentiel pour répondre aux besoins de la population. Le Pays de l'Or, au travers de ses compétences, accompagne les habitants du territoire dans la plupart des trajets quotidiens, de l'école à la piscine ou au centre de loisirs, du domicile au travail, des terres à la mer et ce tout au long de l'année. L'Agglomération travaille au développement d'un maillage cohérent du territoire en matière de transports en commun et de cheminements doux. Le réseau intercommunal baptisé Transp'Or avec ses lignes régulières et intermodales répond aux besoins de mobilité des habitants du territoire dans un souci de sécurité et d'hygiène.

Depuis le 1er janvier 2012, l'Agglomération du Pays de l'Or est en charge des transports scolaires sur son territoire et délègue ce service au syndicat mixte Hérault Transport. Ainsi chaque jour, plus de 2000 collégiens et lycéens du Pays de l'Or empruntent les transports en commun pour étudier. Permettre aux habitants du Pays de l'Or de jouir d'une liberté de déplacement en répondant à leurs besoins de transport est plus que jamais une priorité pour ce territoire que nous voulons ouvert et connecté.

STÉPHAN ROSSIGNOL

Président de l'Agglomération du Pays de l'Or
Maire de La Grande Motte

Inscription

Quel que soit le réseau utilisé, liO Hérault Transport vous inscrit au transport scolaire et détermine le montant de votre participation.

Le titre de transport que vous devez utiliser pour vos déplacements dépend de votre lieu de résidence et de votre lieu de scolarisation.

En fonction de vos trajets et de vos choix, liO Hérault Transport vous orientera sur le ou les réseaux les plus adaptés à vos déplacements (réseaux de TAM, beeMob, liO Hérault Transport, SNCF...).

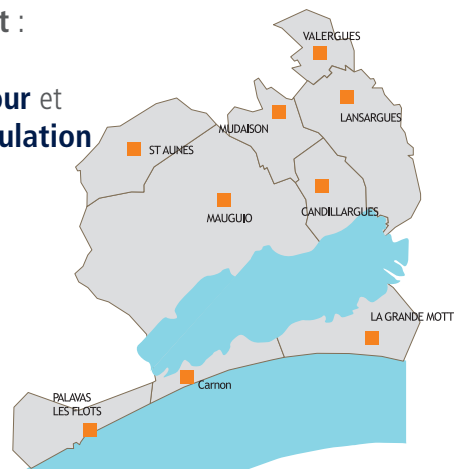
Complétez un formulaire ou inscrivez-vous directement en ligne sur www.herault-transport.fr

Vous habitez

Candillargues, La Grande-Motte, Lansargues, Mauguio Carnon, Mudaison, Palavas-les-Flots, Saint-Aunès ou Valergues,

vous avez le choix entre les abonnements scolaires de **liO Hérault Transport** :

- **Aller retour** et
- **Libre circulation**



Accueil spécial rentrée scolaire

Du 24 août au 4 septembre 2020
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00
Toute l'année de 8h30 à 12h30
et de 13h15 à 17h00

Contact : inscription@herault-transport.fr

148 avenue du Professeur Viala
Parc Euromédecine II - CS34303
34193 Montpellier cedex 5

www.herault-transport.fr
Accueil téléphonique 04 34 888 999



Les tarifs

Quotient familial	Aller retour	
Paiement	Trimestriel	Annuel
QF < 9 718 €	0 €	0 €
9 718 € ≤ QF < 11 340 €	10 €	30 €
QF ≥ 11 340 €	15 €	45 €

Nouveau ! Gratuit pour les internes sur justificatif

Quotient familial	Libre circulation	
Paiement	Trimestriel	Annuel
QF < 9 718 €	36 €	108 €
9 718 € ≤ QF < 11 340 €	39 €	117 €
11 340 € ≤ QF < 12 958 €	46 €	138 €
12 958 € ≤ QF < 14 577 €	55 €	165 €
14 577 € ≤ QF < 16 196 €	62 €	186 €
16 196 € ≤ QF < 17 816 €	69 €	207 €
17 816 € ≤ QF < 35 079 €	77 €	231 €
QF ≥ 35 079 €	105 €	315 €

Interne, une réduction de 50 % est appliquée sur justificatif

La carte liO Hérault Transport est nominative et valable 5 ans, conservez-la (1ère édition gratuite / duplicata : 10 €).

Nouvelle inscription - Joignez impérativement une photo d'identité à votre dossier.

Les abonnements scolaires

Aller retour

Cet abonnement donne droit à un aller retour domicile-établissement, par jour scolaire. **En 2020, l'abonnement Aller Retour baisse ses tarifs et offre la gratuité aux internes (collège et lycée).** Abonnement délivré sous réserve du respect des critères fixés au règlement du transport scolaire.

Libre circulation

Cet abonnement trimestriel offre l'accès à l'ensemble des lignes **liO Hérault Transport** en illimité.

Valable du 1er au dernier jour scolaire, week-end et vacances inclus, y compris juillet et août 2021.

Les + de la libre circulation

Les élèves titulaires de l'abonnement libre circulation peuvent utiliser librement les lignes des Transports Intercommunaux du Pays de Lunel, de TaM (Montpellier Méditerranée Métropole), de Trans'Or (Agglomération du Pays de l'Or) et de Cap'Bus (Hérault Méditerranée Agglomération).

Ils peuvent également voyager sur les réseaux SAM (Sète agglomération méditerranée), beeMob (Béziers Méditerranée Agglomération) après validation préalable de leur titre auprès des Agences Commerciales des réseaux partenaires (voir condition en agence).

SNCF Si pour vous rendre dans votre établissement scolaire vous devez utiliser le réseau SNCF (TER ou Intercités du réseau liO), **Hérault Transport** vous avisera des modalités d'utilisation de vos titres. La participation est identique à celle de l'abonnement Aller Retour.

Calcul du Quotient Familial Participation aux frais de transport scolaire

Votre participation aux frais de transport scolaire est liée à votre Quotient Familial (QF) et au respect des critères définis dans le règlement de liO Hérault Transport. Pour nous permettre de calculer votre QF, vous devez impérativement nous fournir un justificatif de revenus 2019 (avis d'imposition ou de non imposition/ Avis récent du RSA).

Effectuez la division suivante : R (Le montant de votre Revenu fiscal de référence) par P (Le nombre de Parts de votre foyer fiscal) = QF (Quotient Familial)

En 2020, l'abonnement Aller Retour baisse ses tarifs et offre la gratuité aux internes (collège et lycée)

